



Reprise du travail après un congé parental

Par **virkir_old**, le **18/12/2007** à **23:24**

bonjour, je suis salariée dans la meme entreprise depuis 1994 et suis en congé parental depuis 11/2005 depuis la naissance de mon 2eme enfant. Je dois reprendre mon activité le 01/08/2008 mais je souhaite reprendre a temps partiel ce qui pose problème a mon employeur .Nous n'arrivons pas a trouver d'accord et elle ne veut pas me licencier pour ne pas avoir d'indemnité a me versée et je ne veus pas perdre mes droits en donnant ma démission .QUE PUIS JE FAIRE??????